



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1564 DU 27 NOVEMBRE 2019

Le Chef de l'Etat est arrivé à Katiola pour une visite d'Etat dans le Hambol

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, est arrivé, ce mercredi 27 novembre 2019, à Katiola où il entame une Visite d'Etat de 04 jours dans la Région du Hambol.

Le Chef de l'Etat s'est dit particulièrement heureux d'être dans le Hambol pour faire le point des investissements dans cette Région, écouter les préoccupations des populations et évoquer les perspectives de développement.

Il a relevé sa proximité avec le Hambol qu'il retrouve avec bonheur, avant de réaffirmer la détermination du Gouvernement à œuvrer pour l'accélération du développement de cette Région.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a rassuré les populations sur la capacité du Gouvernement à apporter des réponses à leurs préoccupations.

Le Président de la République a ensuite présidé un Conseil des Ministres à la Préfecture de Katiola.

Ce Conseil a pris plusieurs décisions, notamment l'adoption d'un projet de loi qui autorise désormais, sur la base du principe d'égalité entre l'Homme et la Femme, la mère à faire adjoindre son nom à celui du père, de sorte que l'enfant, issu aussi bien de la filiation légitime que de la filiation naturelle, puisse porter un nom double.

Le Gouvernement a également décidé de la mise en exploitation, le 15 décembre 2019, des postes de péage de Moapé et de Thomasset dont les tarifs se présentent comme suit : classe 1 : 500 F CFA, classe 2 : 1 500 F CFA, classe 3 : 2 500 F CFA et classe 4 : 3 500 F CFA.

Notons que dans l'après-midi, le Chef de l'Etat a procédé à la mise sous tension du

« Quartier Moderne » de Katiola.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci